



DIPLOME D'INGENIEUR TECHNOLOGUE FORMATION SOIR (DIT-SOIR)

I - DISPOSITIONS GENERALES

Il est créé à l'Ecole supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, un Diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil

Le diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil est organisé au sein du domaine Sciences et Technologies, de la mention Sciences de l'Ingénieur, dans la spécialité Génie Civil. Le Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil prépare à la poursuite des études et/ou à l'insertion professionnelle.

L'offre de formation est organisée sous la forme de parcours de formation initiale. Le cursus de diplôme d'Ingénieur de Conception en Génie Civil est structuré en 6 semestres d'enseignement de 18 crédits pour les 5 premiers semestres et 30 crédits pour le 6^{ème} et dernier semestre.

Les semestres 5 et 6 correspondent à la première année.

Les semestres 7 et 8 correspondent à la deuxième année.

Les semestres 9 et 10 correspondent à la troisième année.

Le Diplôme d'Ingénieur technologue sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits.

II - CONDITION D'ACCES AUX ETUDES DU DIT EN GENIE CIVIL

Peut s'inscrire en 1^{ère} année du Diplôme d'Ingénieur de technologue en Génie Civil, le candidat pouvant justifier :

- soit d'un Diplôme de DUT ou de BTS en Génie Civil
- soit d'un titre admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation en vigueur.

L'admission se fait par examen de dossier.

Peut s'inscrire en 2^{ème} année du Diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil le candidat ayant validé les semestres 5 et 6 individuellement ou par compensation.

Peut s'inscrire en 3^{ème} année du Diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil le candidat ayant validé les semestres 7 et 8 individuellement ou par compensation.

Les candidats prennent au maximum trois inscriptions administratives annuelles dans le cursus de diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil.

Une inscription supplémentaire peut être accordée, à titre dérogatoire, par le Directeur de l'Ecole Supérieure Polytechnique dans le cas de situations particulières, après avis de l'Assemblée l'Ecole Supérieure Polytechnique.

III - ORGANISATION DE LA FORMATION

Le cursus du Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil qu'elle soit organisée en formation initiale ou en formation continue assure à l'étudiant l'acquisition de connaissances fondamentales, transversales et de compétences professionnelles. La formation est organisée sous forme de : cours, séminaires, travaux dirigés,

travaux pratiques, stages, conduites de projets. Les stages et les conduites de projets individuels ou collectifs sont organisés en 3^{ème} année. Ils impliquent la rédaction d'un rapport ou d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance. La formation est dispensée en présentiel.

La formation est composée d'unités d'enseignement. Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits. La formation comprend des unités d'enseignement obligatoires et des unités d'enseignement optionnelles.

IV - CONTROLE DES CONNAISSANCES

Il est organisé dans le cadre des unités d'enseignement des contrôles des connaissances comportant des contrôles continus et / ou des examens terminaux. L'examen terminal se déroule à la fin de chaque semestre. Une session de rattrapage est organisée, au plus tôt, une semaine après la publication des résultats des semestres 6,8 et 10.

Ne sont autorisés à participer aux épreuves du contrôle continu et aux épreuves de l'examen terminal que les étudiants ayant rempli les conditions de leurs inscriptions administrative et pédagogique.

Seuls peuvent se présenter à l'examen les étudiants ayant satisfait aux conditions d'assiduité aux séances de cours, de travaux dirigés et travaux pratiques.

Les modalités de contrôle de connaissances comme stipulées dans l'annexe 2 du Projet d'arrêté portant création et organisation du Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil, à l'Ecole supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar sont de 1/3 pour les contrôles continus et 2/3 pour les examens.

V - VALIDATION DES PARCOURS DE FORMATION

Le Diplôme d'Ingénieur technologue en Génie Civil s'obtient uniquement par la validation de toutes les unités d'enseignement. Une unité d'enseignement est validée si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20.

Lorsque l'unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, elle est validée par compensation entre ses éléments constitutifs. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement s'effectue quelle que soit la note obtenue dans le semestre.

Les unités d'enseignement validées sont définitivement acquises et capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Pour les unités d'enseignement qui ne sont pas validées, l'étudiant conserve, pour la session de rattrapage, le bénéfice des notes égales ou supérieures à la moyenne, sauf renonciation écrite de sa part formulée auprès du service de la scolarité avant le début de la session de rattrapage.

Un semestre est validé si toutes les unités d'enseignement le composant sont validées.

La compensation entre les unités d'enseignement de même nature, dans le même semestre est autorisée. La nature des unités d'enseignement est définie par les établissements.

Tout semestre validé est définitivement acquis. L'étudiant ne peut plus en demander la renonciation.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 18 crédits correspondants pour les cinq premiers semestres et 30 crédits pour le dernier semestre.

Le Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil est décerné aux étudiants qui ont validé les 6 semestres du cursus.

L'obtention des 120 crédits confère le grade de Diplôme d'Ingénieur Technologue.

Les mentions aux examens sont déterminées comme suit :

- **PASSABLE** quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 et inférieure à 12 sur 20 ;
- **ASSEZ BIEN** quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 12 sur 20 et inférieure à 14 sur 20 ;
- **BIEN** quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 14 sur 20 et inférieure à 16 sur 20 ;

- TRES BIEN quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 16 sur 20.

Une attestation de réussite et d'obtention du Diplôme d'Ingénieur de Conception en Génie Civil signée par le chef des services administratifs de l'Ecole supérieure Polytechnique, est délivrée à l'étudiant.

Le diplôme est signé par le Ministre en charge de l'enseignement supérieur et le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

VI - COUT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est constitué **des droits d'inscription** régis par l'arrêté n°17072 en date 18 octobre 2013 du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur sont payés à l'université via une institution bancaire et **des frais d'écolage** payés au niveau des caisses de l'Ecole Supérieure Polytechnique.

A) Les Droits d'inscriptions

Les Droit d'inscription pour les étudiants sont de :

Année	Etudiants sénégalais et les ressortissants de l'UEMOA et les pays signataires d'accord de coopération spécifiques			Les ressortissants des autres pays		
	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Classe Jour	25 000 Frs	50 000 Frs		200 000 Frs	400 000 Frs	
Classe Soir	25 000 Frs	50 000 Frs	50 000 Frs	200 000 Frs	400 000 Frs	400 000 Frs

B) Les frais d'écolage

1) Cours du jour

Année	Etudiants sénégalais et les ressortissants de l'UEMOA et les pays signataires d'accord de coopération spécifiques					Les ressortissants des autres pays				
	F I UCAD	F I ESP	Frais Mensualités	Nbre de mois	Montant annuel	F I UCAD	F I ESP	Frais Mensualités	Nbre de mois	Montant annuel
DIT 1 JOUR	25 000	110 000	125 000	9	1 260 000	200 000	110 000	125 000	9	1 435 000
DIT 2 JOUR	50 000	85 000	125 000	9	1 260 000	400 000	85 000	125 000	9	1 635 000

2) Cours du soir

Année	Etudiants sénégalais et les ressortissants de l'UEMOA et les pays signataires d'accord de coopération spécifiques					Les ressortissants des autres pays				
	F I UCAD	F I ESP	Frais Mensualités	Nbre de mois	Montant annuel	F I UCAD	F I ESP	Frais Mensualités	Nbre de mois	Montant annuel
DIT 1 SOIR	25 000	70 000	85 000	9	860 000	200 000	70 000	85 000	9	1 035 000
DIT 2 SOIR	50 000	45 000	85 000	9	860 000	400 000	45 000	85 000	9	1 210 000
DIT 3 SOIR	50 000	45 000	85 000	9	860 000	400 000	45 000	85 000	9	1 210 000

C) Le paiement à l'inscription

1) Cours du jour

Etudiants sénégalais et les ressortissants de l'UEMOA et les pays signataires d'accord de coopération spécifiques						Les ressortissants des autres pays				
Année	FI UCAD	FI ESP	Mois de Juin	Mois de Juillet	Montant à l'inscription	FI UCAD	FI ESP	Mois de Juin	Mois de Juillet	Montant à l'inscription
DIT 1 JOUR	25 000	110 000	125 000	125 000	385 000	200 000	110 000	125 000	125 000	560 000
DIT 2 JOUR	50 000	85 000	125 000	125 000	385 000	400 000	85 000	125 000	125 000	735 000

2) Cours du soir

Etudiants sénégalais et les ressortissants de l'UEMOA et les pays signataires d'accord de coopération spécifiques						Les ressortissants des autres pays				
Année	FI UCAD	FI ESP	Mois de Juin	Mois de Juillet	Montant à l'inscription	FI UCAD	FI ESP	Mois de Juin	Mois de Juillet	Montant à l'inscription
DIT 1 SOIR	25 000	70 000	85 000	85 000	265 000	200 000	70 000	85 000	85 000	440 000
DIT 2 SOIR	50 000	45 000	85 000	85 000	265 000	400 000	45 000	85 000	85 000	615 000
DIT 3 SOIR	50 000	45 000	85 000	85 000	265 000	400 000	45 000	85 000	85 000	615 000

Les étudiants pris en charge par un organisme ou une entreprise sont soumis aux mêmes conditions de règlement que les particuliers. Toutefois la somme avancée à l'inscription leur sera remboursée dès que le paiement par l'organisme ou l'entreprise parviendra à l'E.S.P.

Pour les étudiants qui optent pour le paiement mensualisé, il est à retenir que le dernier délai de paiement est toujours fixé au 10 du mois.

N.B :

- 1. FI UCAD : Frais d'inscription UCAD**
- 2. FI ESP : Frais d'inscription ESP**

VII DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature comporte :

- ◆ Un formulaire de préinscription à remplir
- ◆ Un curriculum vitae
- ◆ Un extrait de naissance – 6 mois
- ◆ Les copies légalisées des diplômes (BAC et BAC+2 dans le domaine du génie civil ou dans le domaine des sciences : Math-physiques/Physique-chimie).
- ◆ Les relevés des notes du diplôme présenté (DUT, BTS, DST ou du diplôme équivalent)
- ◆ Une attestation d'équivalence fournie par le Rectorat de l'Université Cheikh Anta DIOP pour les diplômes provenant d'université privée et d'école supérieure privée du Sénégal et de l'étranger.
- ◆ Une attestation de prise en charge en cas de financement par un organisme ou une entreprise.
- ◆ Frais de dossier : **10 000 FCFA**

ANNEXE 1.**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS**Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil, *mention Sciences de l'Ingénieur*, spécialité Génie Civil

SEMESTRE 5		Nombre de Crédits
UNITES D'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	
DIT 351 : Mathématiques et Sciences physiques pour l'ingénieur, UE fondamentale	Mathématiques	8
	Electricité du Bâtiment	
	Recherche Opérationnelle	
DIT 352: Mise à niveau Technologique, UE optionnelle	RDM 1 (Dues)	8
	Dessin et DAO1(Dues)	
	Technologie de construction (Dues)	
DIT 353 : Anglais et Communication, UE fondamentale	Anglais technique et Commerciale	4
	Technique de communication et d'expression	
DIT 354 : Génie urbain 1, UE fondamentale	Géotechnique 1	6
	Route1	
DIT 355 : Management, UE fondamentale	Economie générale	4
	Marché des travaux et législation des entreprises	
Total horaire des enseignements du semestre 5		30

SEMESTRE6		Nombre de Crédits
UNITESD'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	
DIT 361 : Sciences pour l'ingénieur, UE fondamentale	Programmation Langage C	5
	Calcul numérique	
DIT 362 : Calcul de structures 1, UE fondamentale	RDMII	8
	Béton Armé I	
	Construction Métallique I	
DIT 363 : Physique de l'Habitat I, UE fondamentale	Thermique du bâtiment	4
	Acoustique	
DIT 364 : Hydraulique, UE fondamentale	Hydrogéologie	6
	Hydraulique Urbaine	
DIT 365 : Communication graphique appliquée au BTP, UE fondamentale	Lecture de plan, métré et devis	7
	Dessin et DAO II	
	Topographie générale	
Total horaire des enseignements du semestre 6		30

SEMESTRE 7		Nombre de Crédits
UNITES D'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	
DIT 471 : Physique de l'Habitat II, UE fondamentale	Traitement de l'air	5
	Efficacité énergétique et énergie renouvelable	
DIT472: Génie urbain 2, UE fondamentale	Topographie II	4
	Géotechnique II	
DIT 473 : Calcul de structures 2, UE fondamentale	Béton Armé II	4
	Construction Métallique II	
DIT474 : Génie urbain 3,UE fondamentale	Route II	6
	Assainissement Urbain	
	CAO (Covadis, Robot...)	
DIT 475 : Projets et laboratoires 1, UE fondamentale	Gestion de projet	6
	Projet Béton armé	
	Etude d'un projet de bâtiment	
DIT 476 : Projets et laboratoires 2, UE fondamentale	Etude d'un projet d'hydraulique (AEP)	5
	Laboratoires (MAT, Sol)	
Total horaire des enseignements du semestre7		30

SEMESTRE 8		Nombre de Crédits
UNITES D'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	
DIT481 : Stage et projet de fin d'études, UE fondamentale	Méthodologie de rédaction d'un PFE	30
	Stage et PFE	
Total horaire des enseignements du semestre 8		30

Annexe 2 : Tableau récapitulatif du mode d'évaluation

Diplôme d'Ingénieur Technologue en Génie Civil, *mention Sciences de l'Ingénieur*, spécialité Génie Civil

Semestre 5

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	Nature et type d'épreuves				Durée <écrite>	Coef. de l'UE ²
			CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³		
DIT 351 : Mathématiques et Sciences physiques pour l'ingénieur	Mathématiques	3	33.33	66.67	X		≤4h	8
	Electricité du Batiment	2	33.33	66.67	X		≤4h	
	Recherche Opérationnelle	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 352: Mise à niveau Technologique	RDM 1 (Dues)	3	33.33	66.67	X		≤4h	8
	Dessin et DAO I (Dues)	2.5	33.33	66.67	X		≤4h	
	Technologie de construction (Dues)	2.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 353 : Anglais et Communication	Anglais technique et Commerciale	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
	Technique de communication et d'expression	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 354 : Génie urbain 1	Geotechnique 1	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Route 1	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 355 : Management	Economie générale	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
	Marché des travaux et législation des entreprises	2	33.33	66.67	X		≤4h	

Semestre 6

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	Nature et type d'épreuves				Durée <écrite>	Coef. de l'UE ²
			CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³		
DIT 361 : Sciences pour l'ingénieur	Programmation Langage C	3	33.33	66.67	X		≤4h	5
	Calcul numérique	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 362 : Calcul de structures 1	RDM II	3	33.33	66.67	X		≤4h	8
	Béton Armé I	3	33.33	66.67	X		≤4h	
	Construction Métallique I	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 363 : Physique de l'Habitat I	Thermique du bâtiment	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
	Acoustique	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 364 : Hydraulique	Hydrogéologie	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Hydraulique Urbaine	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 365 : Communication graphique appliquée au BTP	Lecture de plan, métré et devis	2	33.33	66.67	X		≤4h	7
	Dessin et DAO II	2.5	33.33	66.67	X		≤4h	
	Topographie générale	2.5	33.33	66.67	X		≤4h	

Semestre 7

UNITESD'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	Nature et type d'épreuves				Durée <écrite>	Coef. de l'UE ²
			CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³		
DIT 471 : Physique de l'Habitat II	Traitement de l'air	2	33.33	66.67	X		≤4h	5
	Efficacité énergétique et énergie renouvelable	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT472: Génie urbain 2	Topographie II	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
	Geotechnique II	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 473 : Calcul de structures 2	Béton Armé II	2	33.33	66.67	X		≤4h	4
	Construction Métallique II	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT474 : Génie urbain 3	Route II	2	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Assainissement Urbain	2	33.33	66.67	X		≤4h	
	CAO (Covadis, Robot...)	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 475 : Projets et laboratoires 1	Gestion de projet	2	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Projet Béton armé	2	33.33	66.67	X		≤4h	
	Etude d'un projet de bâtiment	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DIT 476 : Projets et laboratoires 2	Etude d'un projet d'hydraulique (AEP)	2	33.33	66.67	X		≤4h	5
	Laboratoires (MAT, Sol)	3	33.33	66.67	X		≤4h	

Semestre 8

UNITESD'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	Nature et type d'épreuves				Durée <écrite>	Coef. de l'UE ²
			CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³		
DIT481 : Stage et projet de fin d'études	Méthodologie de rédaction d'un PFE	1	33.33	66.67	X		≤4h	8
	Stage et PFE	5				X		